



CM 2023-1

République Française
Département de Vaucluse

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 29 mars 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie, CASADO ESCOBAR Sylvia et THOMAS SOUMILLE Coraline.

Etaient absents : SEVIN Rolland (pouvoir donné à HEREDIA Justine).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022 a été lu et approuvé.

Ordre du jour :

1) Compte de Gestion 2022

Élodie LAGUNA présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion de l'année 2022, constaté par le Service de Gestion Comptable de Monteux.

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes	10 044,67 €	102 326,59 €	112 371,26 €
Dépenses	28 306 €	84 438,48 €	112 744,48 €
Résultat de l'exercice	- 18 261,33 €	17 888,11 €	- 373,22 €

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

2) Compte Administratif 2022 et Affectation du résultat 2022

Élodie LAGUNA présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2022.

	Dépenses	Recettes
Investissement		

Réalisation de l'exercice	28 306 €	10 044,67 €
Reports n-1	0 €	61 612,20 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Investissement	28 306 €	71 656,87 €
Fonctionnement		
Réalisation de l'exercice	84 438,48 €	102 326,59 €
Reports n-1	0 €	15 173,73 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Fonctionnement	84 438,48 €	117 500,32 €
Total des sections		
Total cumulé	112 744,48 €	189 157,19 €

Le Compte Administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

	Résultats de clôture 2021	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de clôture 2022
Fonctionnement	15 173,73 €	17 888,26 €	43 350,87 €
Investissement	61 612,20 €	- 18 261,33 €	33 061,99 €
Total Cumulé	76 758,93 €	- 373,07 €	76 412,86 €

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

3) Taux de Fiscalité Directe Locale

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 restent inchangés par rapport à 2022. Le Maire propose :

- 21,70 % pour la TFB
- 91,98 % pour la TFNB
- 6,64 % pour la THRS

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

4) Budget Primitif 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune, en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2023.

	Dépenses	Recettes
Investissement		
Réalisation de l'exercice	193 116,09 €	149 765,22 €
Reports n-1	0 €	43 350,87 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Investissement	193 116,09 €	193 116,09 €

Fonctionnement		
Réalisation de l'exercice	109 715,99 €	76 654 €
Reportes n-1	0 €	33 061,99 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Fonctionnement	109 715,99 €	109 715,99 €
Total des sections		
Total cumulé	302 832,08 €	302 832,08 €

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

5) Subventions versées aux associations en 2023

Pour l'année 2023, monsieur le Maire propose la répartition des subventions versées aux associations comme suit :

- À l'école du Barroux : 200 €
- À l'école de Suzette : 200 €
- À l'association de Chasse : 200 €

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

6) Demande de subvention à l'État au titre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie

Monsieur le Maire expose le projet de Rénovation énergétique de la Mairie au Conseil Municipal.

Afin de réduire ses dépenses énergétiques et sa consommation, il convient d'isoler le bâtiment de la Mairie. Ce projet se divise en plusieurs étapes : il faut changer les fenêtres existantes pour installer du double vitrage, isoler les combles perdus et réaliser l'isolation des murs. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 20 842,17 € HT soit 24 339,87 € TTC. Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été faite au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020 - 2022 d'un montant de 7 292,68 € pour cette même opération. Monsieur le Maire souhaite faire une demande de subvention à l'État au titre du Fonds Vert.

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

7) Demande d'emprunt pour un crédit relais subvention au Crédit Agricole Alpes Provence - Travaux d'investissement

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de voirie du chemin Saint Michel vont coûter environ 110 200 € et qu'une demande de subvention a été faite auprès du CDST 2020-2022 pour l'obtention de 57 238,80 €. Pour ne pas pénaliser les finances de la commune en attendant de percevoir la subvention, il est proposé au Conseil Municipal de faire un crédit « relais subvention » de 55 000 €.

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

8) Questions diverses

Le renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales doit se faire d'ici le 7 avril 2023 : trois personnes, inscrites sur les listes électorales, doivent être choisies par le Conseil Municipal et proposées à la Préfecture de Vaucluse pour validation.

Un projet de Comité Communal Feu de Forêt Conventionné est en projet avec les communes des Dentelles. Une réunion doit se tenir pour comprendre les tenants et les aboutissants de cette convention.

L'ONF propose à la commune de reprendre la gestion des bois communaux. Après l'incendie de 2021, l'ensemble du Conseil Municipal est favorable pour en savoir plus.

L'Ultra Tour Mont Ventoux est un évènement sportif qui se déroulera sur l'ensemble du territoire en septembre prochain : les coureurs vont passer par le village.

Le projet de viti-pastoralisme avance peu car la bergère qui devait passer un partenariat avec les viticulteurs de la CoVe n'a pas eu les subventions nécessaires à la réalisation de son projet.

Afin de financer une partie de la mutuelle des employés communaux, le Conseil Municipal demande de faire passer le projet de délibération au Comité Technique du CDG84 qui se tiendra le 6 juin 2023.

La séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance,

LAGUNA Elodie



Le Maire,

José LINHARES



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2023**

- 1) Compte de Gestion 2022**
- 2) Compte Administratif 2022 et Affectation du résultat 2022**
- 3) Taux de Fiscalité Directe Locale**
- 4) Budget Primitif 2023**
- 5) Subventions versées aux associations en 2023**
- 6) Demande de subvention à l'État au titre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie**
- 7) Demande d'emprunt pour un crédit relais subvention au Crédit Agricole Alpes Provence - Travaux d'investissement**

Le Maire,



José LINHARES

